

# LA FLEXICURITÉ EN DROIT DU TRAVAIL BELGE: LIMITES ET POSSIBILITÉS



Séminaire  
Bruxelles, 23 avril 2010

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

*Depuis quelques années, le concept de flexicurité fait son chemin dans les milieux européens en tant qu'instrument intellectuel pour façonner le marché du travail et le droit du travail. La flexicurité est une stratégie politique intégrée visant à promouvoir dans un même temps et de façon volontaire la flexibilité des marchés du travail, des organisations du travail et des relations de travail, d'une part, et la sécurité d'emploi et de revenu, d'autre part. L'idée fondamentale qui sous-tend cette stratégie est la nécessité de réaliser les objectifs de la stratégie de Lisbonne renouvelée – augmenter le nombre et la qualité des emplois.*

*La flexicurité est un thème très controversé. Il est donc intéressant de savoir ce que ce concept signifie pour le droit du travail belge. La flexicurité n'est-elle qu'un instrument destiné à démanteler la protection sociale? La flexicurité peut-elle dépasser le simple compromis entre flexibilité et sécurité, dans lequel la flexibilité est considérée comme étant uniquement dans l'intérêt de l'employeur et la sécurité dans l'intérêt du travailleur? Et, dans l'affirmative, quelle voie emprunter pour examiner le degré de flexicurité du droit du travail belge et, sur cette base, faire des propositions d'amélioration? A quelles limites la flexicurité se heurte-t-elle? La flexicurité va-t-elle changer fondamentalement notre droit du travail? Quelles sont les tâches qui incombent à l'autorité et aux partenaires sociaux?*

*Ces questions, et bien d'autres encore, trouveront un début de réponse lors de ce séminaire organisé à l'occasion d'une étude menée par l'HIVA et l'Institut voor Arbeidsrecht de la K.U.Leuven, en collaboration avec ReflecT (UvTilburg) à la demande du SPP Politique scientifique.*

## OÙ ET QUAND?

Vendredi 23 avril 2010  
SPF Emploi, Travail et Concertation sociale  
Salle Storck  
Rue Ernest Blerot 1 – 1070 Bruxelles  
(à proximité de la gare du midi)

## ORGANISATION



SPF Emploi, Travail  
et Concertation sociale



## Programme

**Président: Michel De Gols (SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, Direction générale Relations individuelles du travail)**

- 9h30 Accueil et introduction  
Aziz Naji, SPP Politique scientifique  
Prof. Frank Hendrickx, KULeuven
- 9h45 Diagnostic posé sur le marché du travail belge à partir d'une perspective de flexicurité  
Tom Vandenbrande et Ludo Struyven (HIVA)
- 10h15 L'impact de la flexicurité sur le droit du travail belge: méthode et résultats  
Mathieu van Putten, chargé de cours Lessius (Anvers)
- 11h00 Pause
- 11h15 Panel sous la direction de Michel De Gols avec Andrée Debrulle (ACV-CSC), Prof. Pierre-Paul Vandegucht (UCL), Monica De Jonghe (Département social FEB)
- 12h00 Questions et discussion
- 12h30 Conclusions  
Pierre-Paul Maeter (Président du Comité de direction du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale)
- 12h45 Lunch (sandwiches)

## INSCRIPTION

- Inscription préalable obligatoire avant le 19 avril 2010.
- La participation à la journée d'étude est gratuite mais la réservation est obligatoire en raison du nombre de places limité.
- L'inscription s'effectue uniquement par mail à l'adresse suivante: [events@emploi.belgique.be](mailto:events@emploi.belgique.be)
- Pour le bon enregistrement de l'inscription, veuillez mentionner pour chaque personne à inscrire les informations suivantes: nom et prénom, fonction et organisation, numéro de téléphone, adresse mail et si vous participez au lunch.